

## Complément – Calcul de l’emprise au sol

L’emprise au sol est définie comme «la projection verticale du volume de la construction ».

La projection verticale d’une table photovoltaïque orientée à **20°** et qui comporte **4 panneaux** de **1,09m** de long espacés de **0,02m** est de :

$$\cos(20^\circ) * ((1,09*4) + (0,02*3)) = 4,16\text{m}$$

Le projet de centrale photovoltaïque de Saint-Romain-en-Gal est composé de :

- 7 tables 4h24 (4 panneaux placés à l’horizontale x 24), longueur de la table = 57,45m
- 10 tables 4h12 (4 panneaux placés à l’horizontale x 12), longueur de la table = 28,80m
- 14 tables 4h6 (4 panneaux placés à l’horizontale x 6), longueur de la table = 14,40m

Soit un total de **1488** panneaux photovoltaïques

Ainsi l’emprise au sol des tables photovoltaïques est de :

$$(57,45*7) + (28,8*10) + (14,4 * 14) * 4,16 = 3\ 710\text{m}^2$$

Auquel il convient d’ajouter la surface des postes électrique pour obtenir l’emprise au sol totale du projet :

$$3710 + (24*2) = 3\ 758\text{m}^2$$

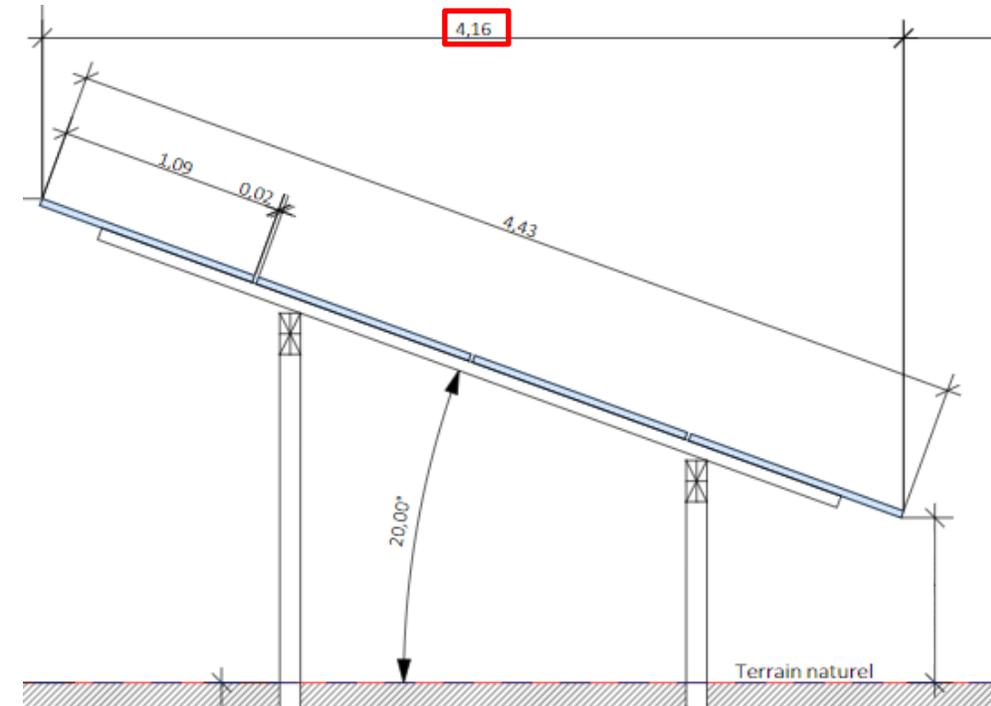
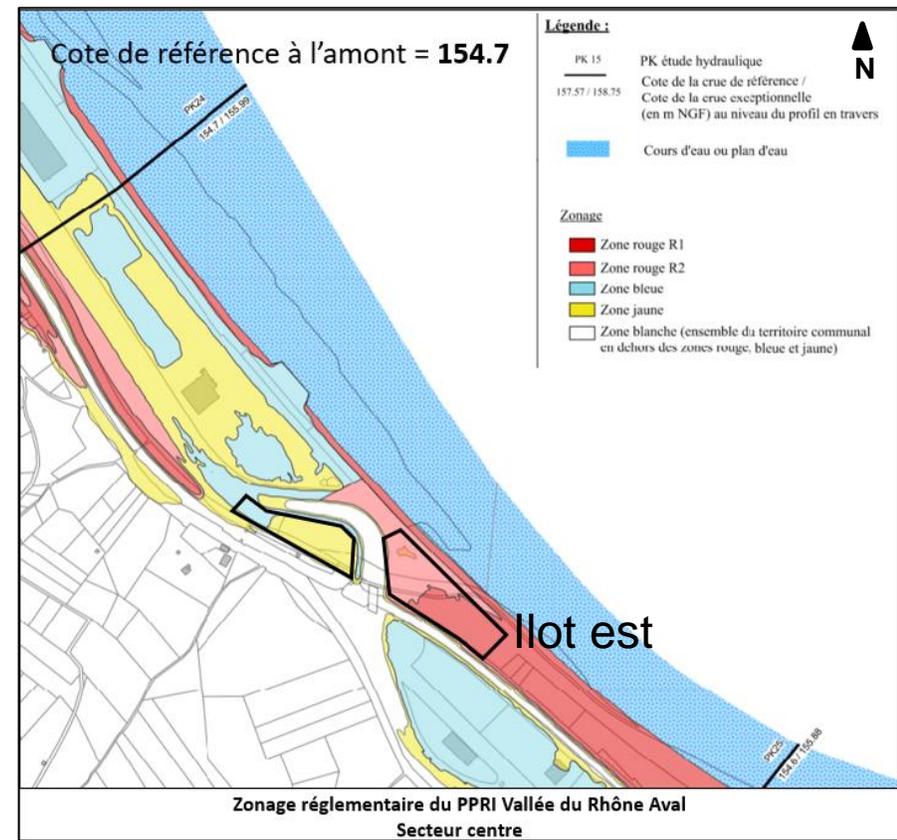
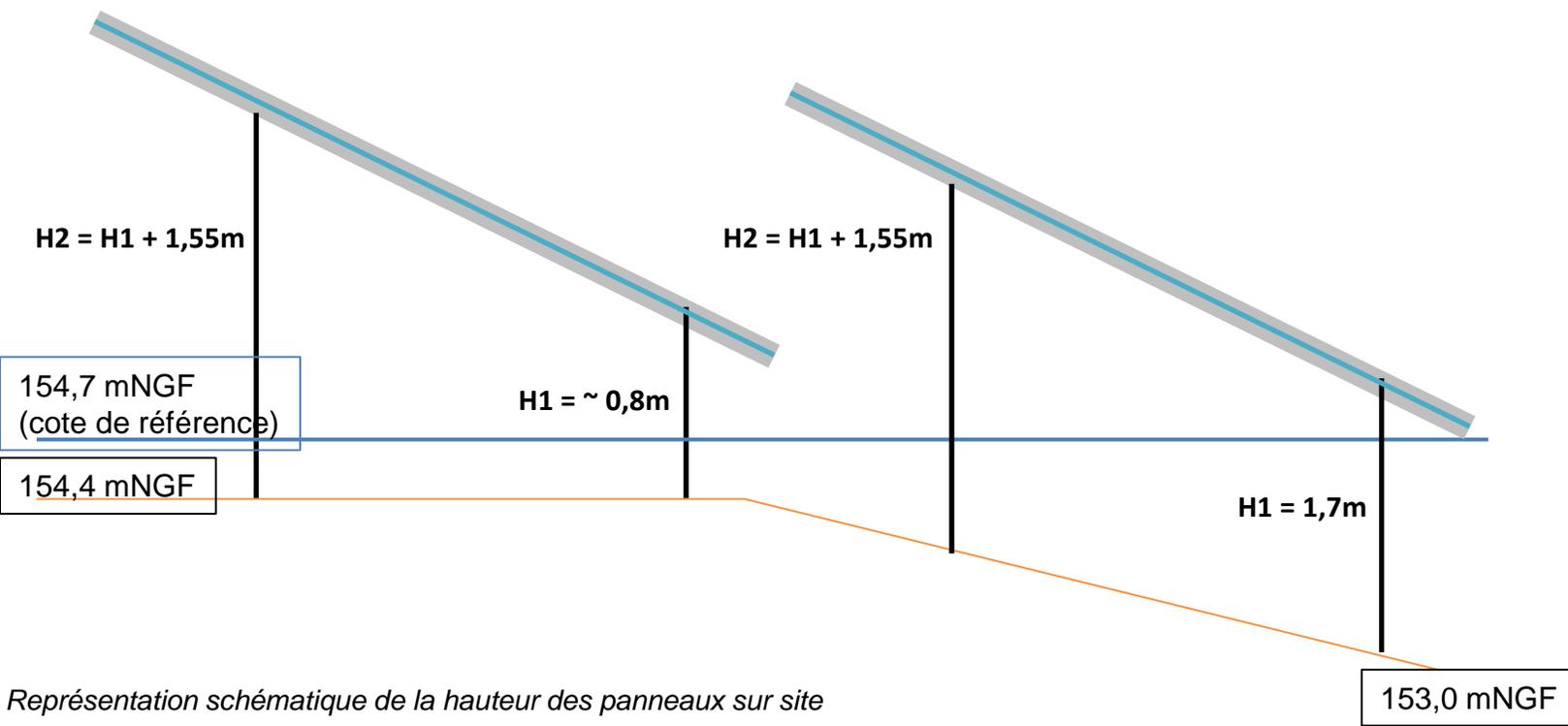


Schéma d'une table photovoltaïque 4h (4 panneaux placés à l'horizontale)

Etude cas par cas – projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)

## Complément – Hauteur des panneaux

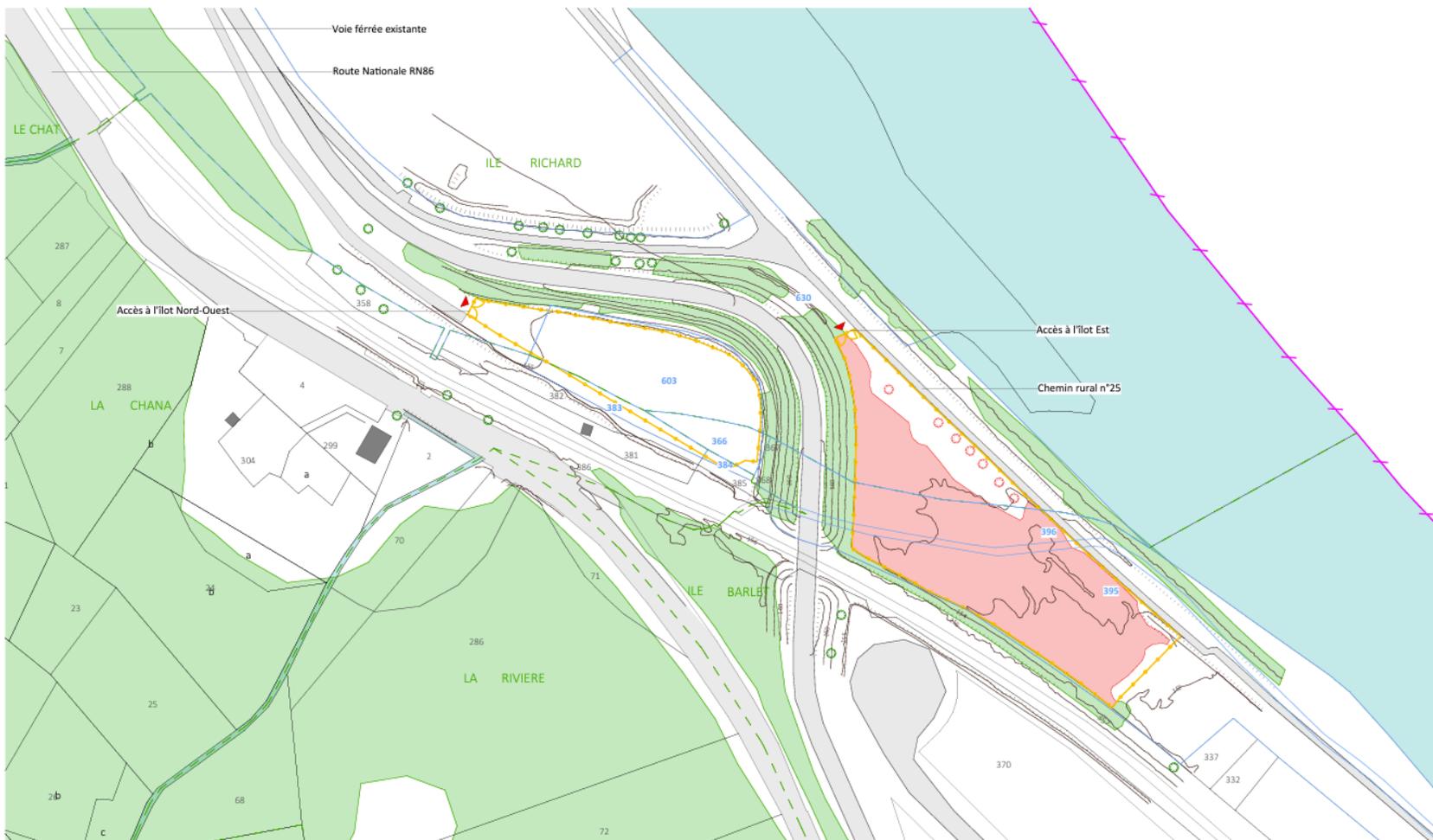


Hors contrainte PPRI, la **hauteur basse des panneaux (H1) sera d'environ 80cm**. L'îlot Est est en légère pente Nord-Sud. En prenant en compte la **topographie sur site** et la **cote de référence à respecter** certains panneaux auront une hauteur minimale plus importante (jusqu'à 1m70 par rapport au sol pour les deux dernières tables les plus au sud).

Etude cas par cas – projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)

## Complément – Défrichements (identification des zones à défricher)

Surface à défricher :  
~ 7744m<sup>2</sup>



Nom du projet : <b>Dossier de Permis de Construire</b> Projet photovoltaïque de Saint-Romain-en-Gal		Architecte : <b>I'M IN ARCHITECTURE</b> 21 rue d'Auteuil 75016 PARIS 06 71 15 45 83 / im.in.archi@gmail.com SARL au capital de 18500€ 533 863 940 R.C.S. PARIS	Maître d'ouvrage : <b>SOLARHONA</b> Contact : <b>solarhona</b> UNE SOCIÉTÉ COVAT 2, Rue André Berthelot 69004 Lyon Tél: 06 20 20 25 75 Mail: a.maurin@solarhona.fr	Légende : [Orange] Parcelle d'implantation du projet [Grey] Cadastre [Yellow] Clôture à créer [Blue] Courbes de niveaux [Brown] Talus existant [Purple] Limite communale [Dotted] Limite de lieux-dits [Green] Végétation existante [Red] Végétation à supprimer [Blue] Fleuve [Grey] Voirie existante [Black] bâtiment existant
Contenu du plan : <b>PC-02.1 PLAN DE MASSE EXISTANT</b>		Commune (s) : <b>Commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)</b>		
Echelle : <b>1:1500</b>	SAINT-ROMAIN-EN-GAL PC-02.1			
Date : <b>01/07/2022</b>	Indice : v1	Format papier : <b>A3</b>	P. 7/33	



Etude cas par cas – projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)

## Complément – Défrichements (identification des essences concernées)

Relevé des habitats présents sur le site réalisé en 2021 par un bureau d'études indépendant



Projet de centrale solaire photovoltaïque au sol  
Saint-Romain-en-Gal (69)

Etude d'impact sur l'environnement

Habitats

Aires d'étude

□ Secteur d'étude

Habitats (code EUNIS)

ES.14 - Communauté d'espèces rudérales des sites industriels récemment abandonnés

ES.14 - Communauté d'espèces rudérales des sites industriels récemment abandonnés \* fourrés médio-européens

FS.4 - Fourrés à *Spartium junceum*

FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces

G5.61 - Prébois caducifoliés dominé par le Peuplier noir

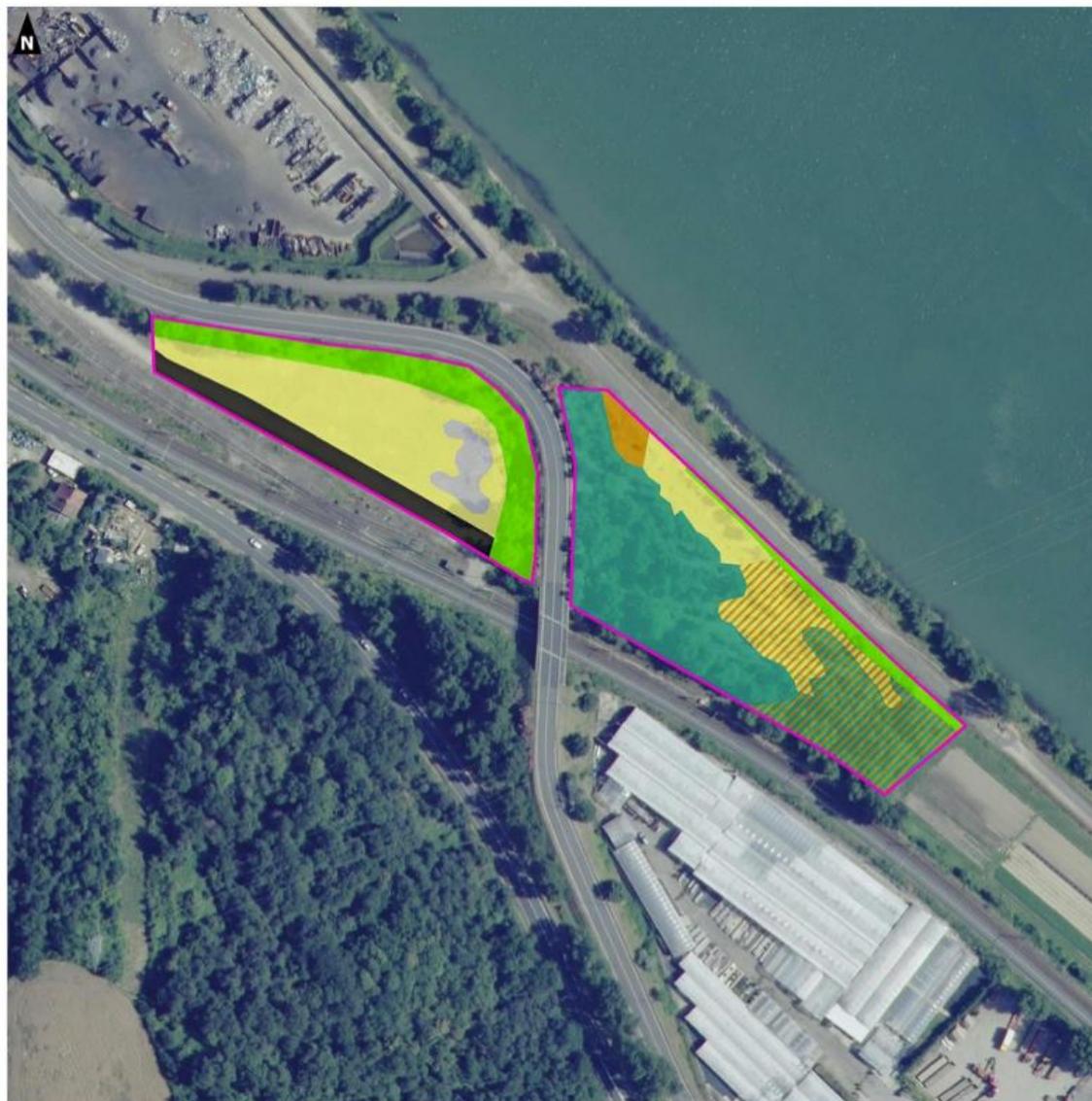
G5.61\*F3.11 - Prébois caducifoliés dominé par le Peuplier noir en mosaïque avec des fourrés médio-européen

J4.2 - Réseaux routiers

J6 - Dépôts de déchets



Réalisation : AUDDICE, octobre 2021  
Sources de fond de carte : CRAIG, orthophotographie 2018  
Sources de données : CNR - AUDDICE, 2021



Etude cas par cas – projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)

## **Complément – Défrichements (détail des travaux)**



Les travaux de défrichement comprennent le débroussaillage, l'abatage et le dessouchage.

Ces zones serontensemencées après la phase travaux avec des espèces locales et adaptées au type de sols. Elles seront entretenues préférentiellement par pastoralisme.

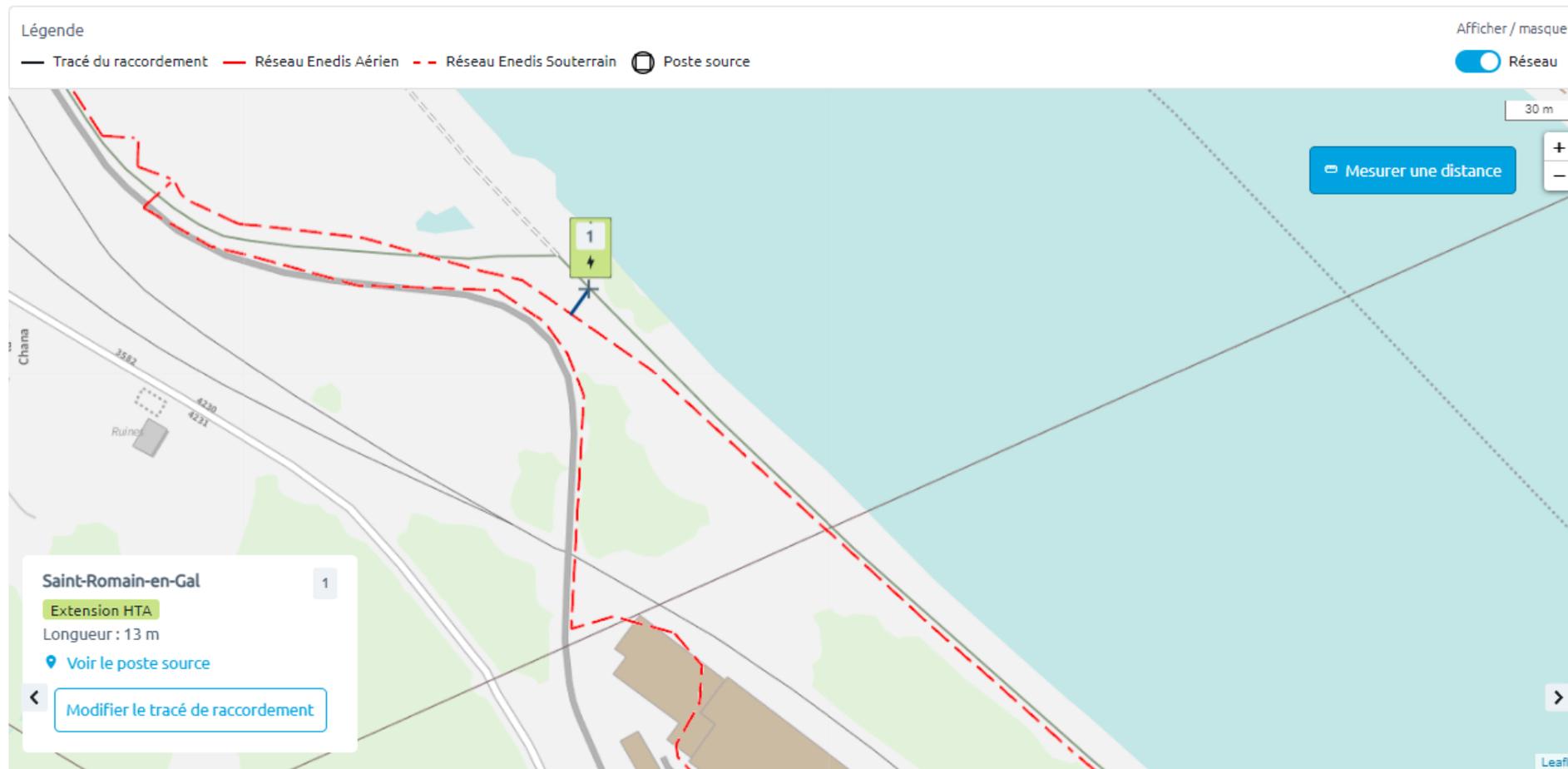
Etude cas par cas – projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)

## Complément – Raccordement potentiel

### Tracé de raccordement

Vous pouvez consulter et modifier les tracés de raccordement pour affiner votre résultat.

La modification du tracé nécessite de relancer le calcul de la simulation.



ENEDIS met à disposition des porteurs de projets un simulateur permettant de connaître approximativement le tracé du raccordement des nouveaux projets < 2000 kWc en injection.

Le projet de Saint-Romain-en-Gal disposant d'une puissance modeste (~790 kWc) il est probable qu'il soit raccordé directement en « piquage » sur le réseau existant, comme l'indique la simulation réalisée ci-contre. **Dans cette simulation, la distance entre le poste de livraison de la centrale photovoltaïque et le point de raccordement au réseau serait d'environ 13m.**

Toutefois cette outil reste indicatif, le tracé réel de raccordement sera connu uniquement après obtention du permis de construire.

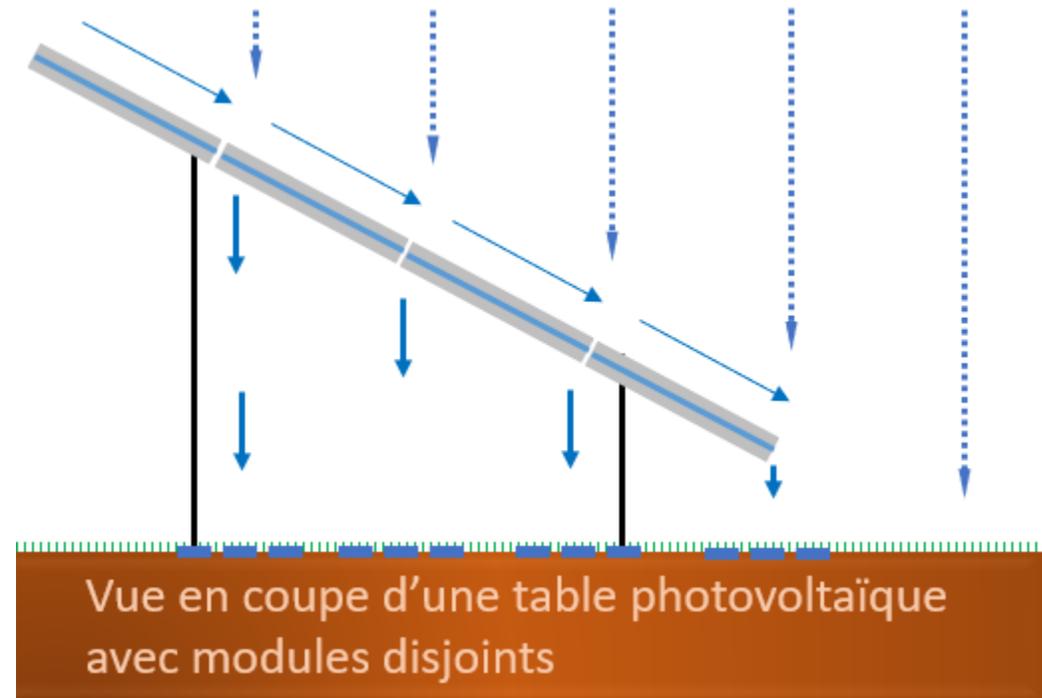
## Complément – Eaux de pluie et ruissellement

Les panneaux photovoltaïques présentent un espacement de 2cm entre eux. Ainsi lors d'un épisode de pluie, l'écoulement se fait sur les quatre faces des panneaux permettant ainsi une dispersion de l'eau de pluie incidente.

Les panneaux photovoltaïques étant disposés sur des structures en acier plantées dans le sol, on peut considérer que la surface imperméabilisée par les tables photovoltaïques est très faible.

L'eau de pluie sera répartie uniformément sur tout le site.

D'après le retour d'expérience à CNR sur les parcs photovoltaïques en exploitation, il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre des mesures de gestion des eaux de pluie au vu de la faible incidence de ces projets sur l'écoulement des eaux.



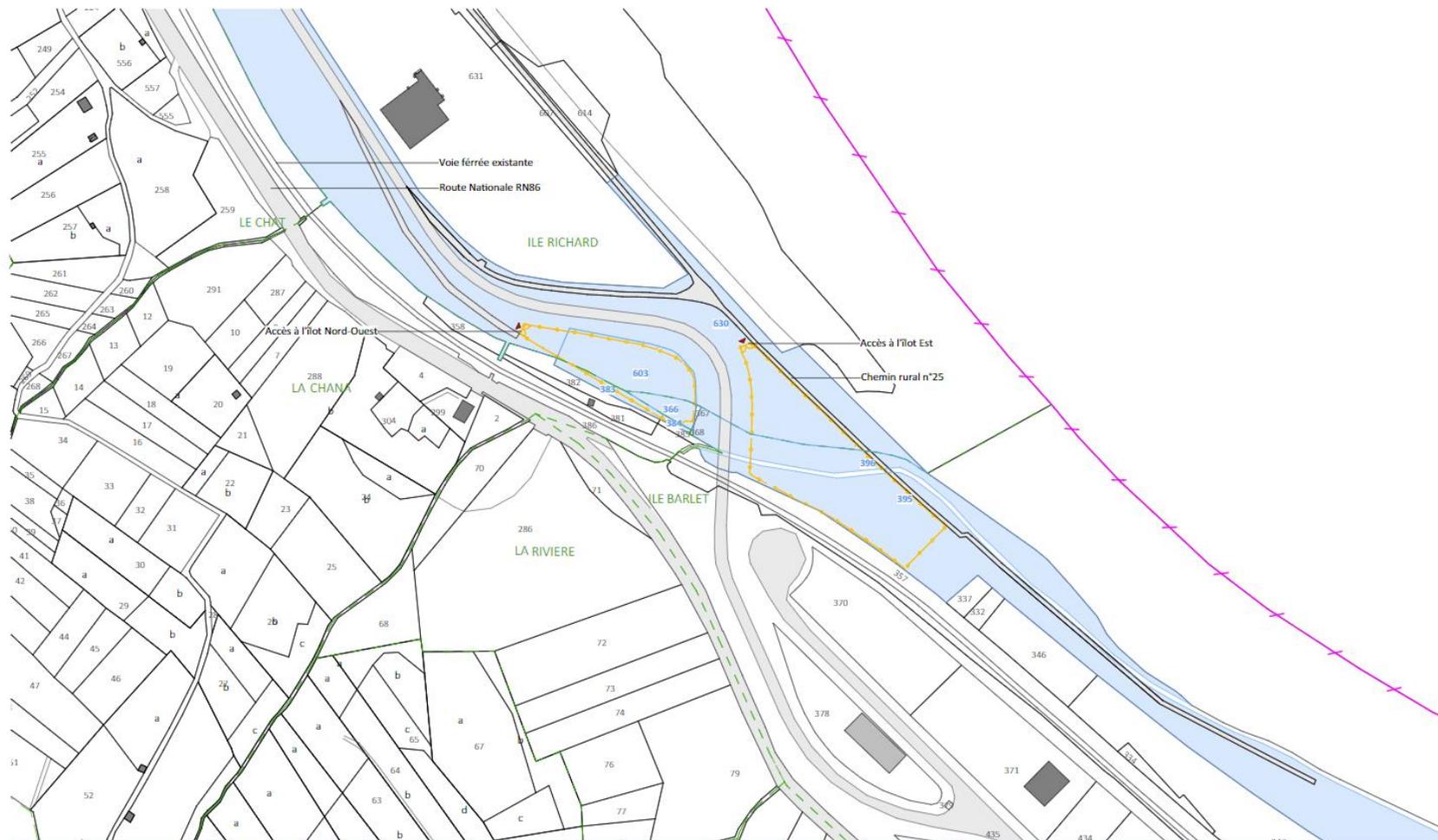
*Schéma écoulement des eaux de pluies (vue de côté)*

Etude cas par cas – projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)

## Complément – Identification des parcelles concernées

Parcelles concernées :

- AC 603, 630
- AD 383, 366, 384, 396, 395



Nom du projet : <b>Dossier de Permis de Construire</b> Projet photovoltaïque de Saint-Romain-en-Gal		Architecte :	Maitre d'ouvrage : <b>SOLARHONA</b>	Légende :	
Contenu du plan : <b>PC-01.3 PLAN CADASTRAL</b>			Contact :	Parcelle d'implantation du projet	Voie existante
Commune (s) : Commune de Saint-Romain-en-Gal (69560)				Cadastre	bâtiment existant
Echelle : 1:2500	SAINT-ROMAIN-EN-GAL PC-01.3	<b>I'M IN ARCHITECTURE</b> 21 rue d'Autéuil 75018 PARIS 06 71 15 45 63 / <a href="mailto:im.in.arch@gmail.com">im.in.arch@gmail.com</a> SARL au Capital de 16500€ 533 863 948 R.C.S. PARIS	 UNE SOCIÉTÉ CAZ	Clôture à créer	Limite lieu-dit
Date : 01/07/2022	Indice : v1	Format papier : A3			